



**Département de l'Aude**

**COMMUNE D'ALBAS**

11360

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 7

**Séance du mercredi 10 juillet 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 04 juillet 2024, s'est réunie sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR.

**Présents :** 7

**Sont présents:** Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

**Votants:** 7

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Cécile CROS

---

**1 - DE 2024 009 - Affouage 2024/2025 Tarifs et règlements**

Résultat du vote : Adoptée Votants : 7 Pour : 7

Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Après présentation du projet de délibération, sur proposition de M Danezan, il est convenu de préciser que le volume des lots est une estimation.

**2 - DE 2024 010**

Participation financière école Calendreta Lo Becarut de Sigean

Résultat du vote : Adoptée Votants : 7 Pour : 7

Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

Vu l'obligation de participation financière et le montant demandé par l'école Calendreta Lo Becarut, les membres du conseil es acceptent.

**3 - Location Parcelle C362**

Vu la demande de M Intsaby Benoît, concernant la recherche d'un terrain afin d'établir une activité de vente de bois de chauffage. A ce jour son projet d'installation est en suspend.

D'autre part, M Danezan rappelle au conseil que la parcelle est prévue pour l'emmenagement d'une aire de broyage de déchets verts en partenariat avec le COVALDEM.

La parcelle C362 initialement présentée est donc écarté.

Le conseil est toutefois favorable à la location d'une parcelle communale et propose les parcelles B688 et B687.

**4 -DE 2024 011 - Concession pâturage - ONF - GAEC JAS BOSCAS**

Résultat du vote : Adoptée Votants :6 Pour : 6

Contre : 0 Abstention : 0 Refus : 0

*M CHANOIS associé du GAEC Jas Boscas, ne participe pas à la discussion et ne prend pas part au vote.*

Le conseil, déjà favorable au renouvellement de la concession de pâturage de parcelles communales, suite au changement de statut de M Batton, éleveur, en GAEC dénommé GAEC Jas Boscas, l'ensemble du conseil est également favorable à la mise à jour et au renouvellement de la concession de pâturage pour les parcelles communales gérées par l'ONF;

**Questions diverses**

**- Gestion de l'eau et transfert de compétences vers l'intercommunalité**

Suite à la dernière réunion du COPIL de l'eau, M Le Maire, propose au membre du conseil d'étudier la possibilité d'adhérer au syndicat mixte Réseau 11, notamment afin d'assurer l'alimentation en eau en cas de problème, et ce avant le transfert de compétence.

**- Travaux mur en contre bas du chemin de l'ormeau**

Après réparation d'une partie du mur en contrebas du chemin, il apparaît nécessaire d'engager des travaux dans la continuité avant que le mur ne s'écroule.